

Conditions générales de vente

Identité de la boutique Pro-habitat.com

Identité du vendeur:

PRO HABITAT-PRO ALARMES, Route des selves - 83210 Solliès-Ville - France

N° Siret : 411 671 399 00011

N° TVA intracommunautaire: FR24411671399

Pour toute information et question, nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi au:

Téléphone/Fax/Répondeur : 04 94 33 81 11

Par e-mail: pro.habitat@cegetel.net

ARTICLE 1 : Préambule - Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre PRO HABITAT et toute personne effectuant un achat par le biais du site www.pro-habitat.com

Elles peuvent être modifiées à tout moment par PRO HABITAT .

Les présentes conditions s'appliquent pendant toute la durée en ligne des services offerts par PRO HABITAT.

Les produits sont proposés à la vente exclusivement sur le territoire géographique suivant : France métropolitaine.

Ces conditions générales de vente précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des produits commandés par les acheteurs.

L'acheteur peut consulter simplement, librement et à tout moment ces conditions générales de vente en cliquant sur le site sur le lien "conditions générales de vente".

Ainsi, toute commande de produit passée par un acheteur auprès de Pro Habitat impliquera l'accord définitif et irrévocable du client sur l'ensemble des conditions générales de vente présentées ci-après.

ARTICLE 2 : Acceptation des conditions - Ces conditions générales de vente sont susceptibles de subir des modifications.

Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur sur le site à la date de la commande.

Les ventes effectuées par l'entreprise Pro Habitat sont soumises aux conditions générales suivantes auxquelles l'acheteur déclare adhérer sans restriction ni réserve dès qu'il adresse à Pro habitat un bon de commande complet accompagné du paiement.

L'ensemble des informations contenues dans ce document sont présentées en langue française. L'acheteur déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes conditions générales.

Seul l'acheteur d'origine d'un bien peut prétendre accéder aux clauses des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 3 : Mode de prise de commande -

a/Prix

- Les articles font l'objet d'un affichage prix en Euro.
- Les prix comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A) applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable T.V.A sera automatiquement répercuté sur le prix des produits vendus par Pro Habitat au sein de son site internet.
- Les prix affichés s'entendent hors participation aux frais d'envoi qui sont à la charge du client.
- Les prix de vente des produits peuvent être modifiés par Pro Habitat à tout moment.
- En cas de baisse de prix temporaire, le produit sera présenté dans la rubrique Promotions, Offres spéciales, ...
- Une facture vous sera jointe à la livraison.

b/Frais d'envoi

- Toute commande donne lieu à facturation d'une participation aux frais d'envoi.

Le montant de cette participation est déterminé par le poids total de la commande pour toute la France Métropolitaine et Monaco.

Les livraisons en Corse peuvent faire l'objet de conditions particulières dont le client sera informé avant l'expédition de son colis.

Poids de l'envoi :	= Prix
De 0,10 kg à 1 kg	15 €
De 1 kg à 5 kg	20 €
De 5 kg à 6 kg	21 €

De 7 kg à 8 kg 23 € etc...

- Une majoration de la participation aux frais d'envoi peut être ajoutée à certains articles en raison de leurs dimensions particulières ou de conditions spéciales d'acheminement requises, entraînant des surcoûts importants de frais de transports spéciaux.
- Le total de participation aux frais d'envoi (montant au poids + majoration éventuelle) est repris dans le détail du panier, dans le récapitulatif de la commande et sur la facture.
Le client reconnaît être pleinement informé de la participation aux frais d'envoi qui vient s'ajouter au prix des marchandises commandées.

c/Commander par

Toute commande validée (en renvoyant par courrier, télécopie ou e-mail le bon de commande signé) suppose l'adhésion sans restrictions ni réserves aux présentes conditions générales de vente.

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi à l'acheteur de la validation de la commande par Pro Habitat et encaissement par celle-ci de l'intégralité du prix.

La commande du client pourra être annulée par Pro Habitat, pour quelque raison que ce soit, notamment en cas de défaut d'informations nécessaires à la livraison. Le client en sera tenu informé par Pro Habitat.

d/Produits - disponibilité

Les acheteurs sont informés sur le site internet des caractéristiques essentielles des produits qu'il désire commander. Conformément à l'article L 111-1 du Code de la Consommation, l'acheteur peut, préalablement à sa commande, en prendre connaissance. Cependant les acheteurs sont invités à prendre également connaissance des notices d'emploi ou de toute autre information jointe au produit ou portée sur le produit ou son emballage (précautions d'emploi, conditions d'utilisation ...).

Les offres présentées par Pro Habitat sont valables dans la limite des stocks disponibles.

En cas de rupture d'un produit, Pro Habitat s'engage à prévenir l'acheteur des délais de livraison. A défaut, un produit de remplacement ou le remboursement lui sera proposé.

L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits, en raison notamment d'une incompatibilité de matériel ne peut engager la responsabilité de PRO HABITAT ni donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement.

ARTICLE 4 : Paiement - Le paiement de la totalité du prix doit être réalisé lors de la commande par l'acheteur.

A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes ou acomptes. L'encaissement de la totalité du montant de la commande sera effectué par Pro Habitat au moment de la réception du chèque ou du virement.

Pour régler sa commande, l'acheteur dispose de l'ensemble des moyens de paiement suivants : Chèque bancaire / postale ou virement.

Pro Habitat se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande et/ou livraison, quels que soient leur nature et niveau d'exécution, en cas de non-paiement de toute somme qui serait due par l'acheteur, ou en cas d'incident de paiement.

Des pénalités d'un montant égal au taux d'intérêt légal majoré de cinq points sont applicables de plein droit aux montants impayés à l'issue d'un délai de dix jours suivant la date de facturation où dès notification du rejet de paiement bancaire pour tout autre moyen de paiement.

La livraison de toute nouvelle commande pourra être suspendue en cas de retard de paiement d'une précédente commande et ce nonobstant les dispositions des présentes.

Les tarifs de nos partenaires seront calculés en fonction du ratio poids/volume des produits à livrer et présentés à l'acheteur durant sa procédure de commande

ARTICLE 5 : Livraison

a/Aire Géographique

- Les livraisons s'effectuent exclusivement en France Métropolitaine et en Principauté de Monaco. Les livraisons en Corse feront l'objet de conditions particulières qui seront communiquées au client par téléphone ou e-mail avant la validation de sa commande.

b/Mode de livraison

- La livraison n'inclut pas la mise en service des appareils.
- La livraison est considérée comme réalisée à la date de première présentation de la commande à l'adresse indiquée sur le bon de commande.
- Le client s'engage à transmettre, lors de la commande, toutes les informations nécessaires à la livraison afin d'en garantir la bonne fin (et en particulier le N° de téléphone auquel le transporteur peut le joindre dans la journée).
- L'acheteur s'engage, pour lui même ou pour le destinataire de la commande, à prendre livraison des marchandises à l'adresse qu'il a indiquée lors de la commande.
- Lors de la livraison, l'acheteur ou le destinataire des produits, doit pouvoir, si cela lui est demandé, faire la preuve de son identité.
- Le client s'engage, après ouverture et vérification du contenu du ou des colis en présence du transporteur, à signer le récépissé de livraison présenté par le livreur.
- L'impossibilité de livrer l'acheteur de son fait (manquement à un rendez-vous de livraison, non retrait de colis après avis de passage....) entraîne pour celui-ci la perte de la participation aux frais d'envoi.
- Les livraisons s'effectuent à l'adresse de livraison indiquée par l'acheteur. Les transporteurs sont mandatés pour déposer les colis dans vos boîtes aux lettres ou devant votre maison ou au pied de votre immeuble.
Si ce dernier est muni d'un ascenseur, la livraison s'effectue à l'étage, sous réserve que le colis puisse entrer dans l'ascenseur.
PRO HABITAT ne saurait être mise en cause et tenu pour responsable des conséquences de tous événements échappant à sa volonté, notamment les cas de force majeure ou relevant du fait du transporteur, qui tendraient à retarder ou empêcher la livraison des produits commandés.
- PRO HABITAT propose à ses clients d'être livrés par un réseau de messageries nationales ou internationales ou par Colissimo Suivi de la Poste.

Caractéristiques du système Colissimo Suivi de la POSTE

L'acheteur est livré à son domicile par son facteur et signe un bordereau de distribution accusé de réception. En cas d'absence, l'acheteur ou le destinataire du produit commandé reçoit un avis de passage de son facteur, ce qui lui permet de retirer les produits commandés, au bureau de poste le plus proche, pendant un délai de quinze jours.

L'acheteur est tenu de vérifier, en présence du préposé de la poste ou du livreur, l'état de l'emballage de la marchandise et son contenu à la livraison.

Dans l'hypothèse où l'acheteur aurait un quelconque doute de quelque nature que ce soit sur l'état ou le contenu de son colis, il est tenu: appliquer la procédure Colissimo (notamment signaler les dommages dus, toutes réclamations et réserves) et de refuser la marchandise en émettant immédiatement un constat d'anomalie auprès du préposé de la Poste (constat 170). De signaler ces incidents par un message par le biais des formulaires dans la rubrique "Nous contacter" du site.

Caractéristiques de la livraison par Transporteur ou Messageries

L'acheteur est tenu de vérifier en présence du transporteur le contenu de son colis.

En cas de problème: bande de garantie endommagée, colis fracturé, produits manquants ou détériorés..., L'acheteur portera toutes réserves correspondantes aux observations constatées sur la feuille d'émargement, fera co-signer le livreur et conservera un exemplaire du document. Il devra les réitérer par lettre recommandée avec AR, au transporteur et à PRO HABITAT dans les 48 heures suivant la réception du colis.

Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de non-respect de ses formalités.

c/Réception des colis :

- De même, aucune réclamation ne sera acceptée si l'acheteur accepte la marchandise (bon du transporteur faisant foi).
- Par la signature du récépissé de livraison en dehors de réserves précises, et l'acceptation des produits, l'acheteur reconnaît avoir reçu la marchandise dans un état lui donnant toute satisfaction.
Si vous constatez un emballage défectueux, un colis écrasé, ouvert qui vous semble litigieux, notez des réserves précises sur le bon de livraison que le transporteur vous demandera de signer.
- Attention, marquer "sous réserve de déballage" n'est plus légal et ne sert à rien,
- **Vous devez ouvrir le colis devant le livreur** si le livreur n'est pas présent à l'ouverture du colis le mentionner sur le bon car mentionner **"sous réserve de déballage" n'est plus légal** et ne sert à rien.
- **Avant d'ouvrir**, Si vous constatez un emballage défectueux, un colis écrasé, ouvert qui vous semble litigieux, notez des réserves et précisément la raison de ces réserves "refus pour avarie", "ouvert", "carton écrasé"... sur le bon de livraison, faute de quoi, tout recours contre ce dernier serait impossible.
- Dès lors, toute réclamation liée à l'état des produits livrés ne pourra être reçue.
- En cas de livraison non conforme à la commande en qualité ou en quantité, l'acheteur doit en informer, en indiquant la référence de la commande, par le biais des formulaires disponibles dans la rubrique "Nous contacter" du site, ou par courrier adressé à: PRO HABITAT, Route des selves - 83210 Solliès-Ville.

ARTICLE 6 : Délai - Les délais moyens de départ après validation du paiement total du matériel expédié sont les suivant:
Possibilité de LIVRAISON EN "24H CHRONO" ou EN "RELAIS COLIS (concernant les colis non volumineux et jusqu'à 20 Kg)
Par Colissimo Suivi de la POSTE : 48 heures
Par le réseau de messageries nationales: En général 3 à 5 jours ouvrés pour les produits en stock.
Dans le cas contraire, le délai de livraison estimé sera communiqué par notre service commercial 04 94 33 81 11
Ces délais sont communiqués à titre indicatif.
Un retard n'autorise pas l'acheteur à annuler la vente, à refuser les marchandises ou à bénéficier de dommages et intérêts.

ARTICLE 7 : Service Après-Vente - Produit défectueux : En cas de livraison d'un produit ne correspondant pas à la commande (défectueux à la première utilisation dans les conditions normales d'usage ou non conforme), l'acheteur doit formuler sa réclamation dans un délai de 7 jours à compter de la date de signature du bordereau de distribution. PRO HABITAT s'engage à échanger le produit après retour du produit et expertise.
- Le retour des produits devra être fait dans un délai de sept jours ouvrés à compter de l'attribution d'un numéro de retour par le service client de PRO HABITAT.
A défaut, PRO HABITAT ne procédera à aucun échange ou remboursement des produits ainsi commandés.
- Les réclamations doivent être adressées par Lettre Recommandée avec AR à l'adresse suivante: PRO HABITAT, Route des sèves - 83210 Solliès-Ville et doivent comporter les coordonnées de l'acheteur, les références du produit et les motifs de la réclamation.
Pour effectuer son retour, l'acheteur doit, au préalable, nous envoyer un message par le biais des formulaires dans la rubrique "Nous contacter" du site.
- Tout produit à échanger ou à rembourser devra être retourné à PRO HABITAT dans son état et emballage d'origine et comporter l'ensemble du produit et de ses accessoires.
Les frais d'envoi sont à la charge de l'acheteur.
- Tout risque lié au retour du produit est à la charge de l'acheteur.
- Faute de respect de la procédure exposée ci-dessus et des délais indiqués, l'acheteur ne pourra formuler aucune réclamation pour non conformité ou vice apparent des produits livrés, les produits étant alors réputés conformes et exempts de tout vice apparent.

ARTICLE 8 : Garantie - La garantie qui couvre en général le remboursement des pièces de rechanges mais pas la main d'œuvre ni les déplacements éventuels.
Tous les produits vendus sur le site pro-habitat.com bénéficient d'une garantie du fabricant d'un minimum d'un an, dont les conditions générales varient d'un fournisseur à l'autre. Pour plus de précisions concernant les durées des garanties proposées par les principaux constructeurs vous pouvez nous adresser un message via le formulaire de la rubrique contact.
Les conditions générales et la durée de la garantie sont en format papier dans le colis livré.
L'acheteur sera réputé les avoir consultées et acceptées.
Sont exclus de la garantie :
- le remplacement des consommables.
- les dommages faisant l'objet d'une mention spécifique dans les fiches produit.
- les défauts et leurs conséquences dus à l'intervention ou d'un réparateur non agréé par PRO HABITAT sauf cas de force majeure ou carence prolongée de PRO HABITAT.
- Les défauts et leurs conséquences liées à l'utilisation non conforme (c'est-à-dire conformément à la notice d'emploi et d'entretien de l'article) à l'usage auquel le produit est destiné.

a/Retour

- Tout retour du produit au titre de la garantie précitée doit faire l'objet d'un accord préalable de PRO HABITAT. A cette fin, l'acheteur prendra contact avec le service après-vente de PRO HABITAT.
- Aucun retour ne sera accepté sans autorisation préalable de PRO HABITAT.
- Lorsque le produit est sous garantie, l'acheteur retourne le produit accompagné du bordereau de retour et d'une photocopie de la facture (preuve de garantie).
- Tout produit incomplet, abîmé, endommagé et/ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, ne sera ni repris, ni échangé dans le cadre de la garantie.
Tous risques liés au retour du produit sont à la charge de l'acheteur.
Le produit sous garantie sera, au choix du fabricant, échangé ou réparé.
- Les frais de transport aller et retour sont à la charge de l'acheteur.
- PRO HABITAT ne saurait être tenu responsable des conséquences liées à la durée de retour de la marchandise chez le client.

b/Réparation

- Ceci concerne les produits défectueux à partir de la deuxième utilisation ou au-delà d'un délai de 7 jours postérieurs à la livraison, et dans les conditions normales d'utilisation.
- En cas de réparation demandée, l'acheteur contacte PRO HABITAT au 04 94 33 81 11 (du lundi au vendredi) ou envoie un message par le biais des formulaires dans la rubrique "Nous contacter" du site.
- Lorsque le produit n'est plus sous garantie, un devis est envoyé à l'acheteur.
- La réparation est effectuée après réception du devis, portant la mention manuscrite "bon pour accord", la date et la signature de l'acheteur, accompagné d'un chèque bancaire de règlement.
- L'acheteur recevra dans les jours suivant le contact, un bordereau de retour qu'il devra impérativement joindre au produit retourné. En l'absence de ce bon, le retour du produit ne pourra pas être traité dans les délais normaux.

ARTICLE 9 : Restrictions relatives aux logiciels de commande et de procédés électronique - Le client s'engage à respecter strictement les conditions d'utilisation des licences des matériels électronique et logiciels de commandes telles qu'établies par les éditeurs.
Ceci vaut en particulier pour les télécommandes, les systèmes électroniques internes aux produits et tout autre procédé électronique.

ARTICLE 10 : Droit de rétractation - Tous les articles peuvent faire l'objet d'échange ou de remboursement dans les délais légaux et contractuels exceptés ceux portant une mention contraire.

En application de l'article L 121-16 du code de la consommation, l'acheteur dispose d'un délai de rétractation de sept jours à compter de la livraison des produits commandés. Si l'acheteur use de ce droit de rétractation, les produits doivent impérativement être retournés à PRO HABITAT dans un parfait état de revente, dans leur état d'origine (emballage, accessoires, notice...), dûment scellés, et accompagnés de la facture correspondant à l'achat. De même, si le produit comporte une feuille de garantie ou tout autre document à compléter, celui-ci ne devra pas être rempli afin que l'acheteur puisse exercer son droit de rétractation.

Tout produit retourné incomplet, abîmé, endommagé ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré, utilisés ou salis ne sera ni remboursé ni échangé. L'exercice du droit de rétractation donnera lieu à un remboursement par chèque à l'ordre de l'acheteur.

Les frais de retour sont à la charge de l'acheteur.

ARTICLE 11 : Réserve de Propriété - PRO HABITAT conserve la propriété pleine et entière des produits vendus jusqu'au parfait encaissement du prix, en principal, frais et taxes compris. Durant la période s'écoulant de la livraison au transfert de propriété, les risques de perte, vol ou destruction sont à la charge de l'acheteur.

ARTICLE 12 : Responsabilité - PRO HABITAT ne saurait être tenu responsable de tout préjudice, direct où indirect, subi par l'utilisateur du faite d'une faute quelconque commise par une entreprise partenaire lors de ses prestations en sous-traitance, et ce, dans l'ensemble des sujet abordés dans ces présentes conditions générales, l'utilisateur renonce expressément à tout recours à l'encontre de Pro Habitat,

ARTICLE 13 : Réglementation informatique et libertés - Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés du 6 janvier 1978, les informations à caractère nominatif relatives aux acheteurs pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

Le Vendeur se réserve le droit de collecter des informations sur les acheteurs y compris en utilisant des « cookies » et s'il le souhaite de transmettre à des partenaires commerciaux des informations collectées.

L'Acheteur peut s'opposer à la divulgation de ses coordonnées en le signalant au Vendeur.

De même, tout utilisateur dispose d'un droit d'accès et de rectification des données le concernant, conformément à la loi du 6 janvier 1978.

Si l'acheteur ne souhaite pas recevoir ces propositions, il peut en informer PRO HABITAT par courrier à: PRO HABITAT, Route des selves - 83210 Solliès-Ville.

ARTICLE 14 : Litige - Les présentes conditions sont soumises à la loi française.

Les litiges découlant de l'application des présentes conditions générales de ventes sont soumis au droit français et seuls les tribunaux français peuvent connaître de ces litiges.

Les litiges entre PRO HABITAT et tous professionnels sont de la compétence du tribunal de commerce de Toulon.

ARTICLE 15 : Liens - Le site www.pro-habitat.com peut contenir des liens vers d'autres sites.

PRO HABITAT n'est pas responsable du contenu et du fonctionnement de ces sites ainsi que des éventuels préjudices ou dommages, virus etc... de quelque nature qu'ils soient, subis par le client à l'occasion d'une connexion sur ces sites.

ARTICLE 16 : Photos - Il est rappelé que les photographies, graphismes illustrant, à l'appui du texte, les produits, n'entrent pas dans le champ contractuel. Aussi, si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas la responsabilité du vendeur ne saurait être engagée, ni affecter la validité de la vente.